

Compte rendu Réunion avec l'inspecteur Lundi 16 septembre 2019

CR rédigé par les RPE FCPE

Présents

- Académie : M.Boissière (inspecteur), Mme Demoy (conseillère pédagogique)
- Représentants des Parents d'élèves : Fanny et Christèle

Objet de la réunion : Ouverture de classe en maternelle :

Monsieur Boissière a rencontré, ce lundi même, pendant la récréation, l'équipe enseignante afin de faire un point avec elle avant de nous rencontrer.

-Point effectifs/répartition classe

14PS/18MS : Mme Chelini
12PS/19MS : Mme Gounot
12PS/19GS : Mme Benard
12PS/19MS : M. Dumas-Pilhou
30 GS : Mme Cuny

Cette répartition permet sauf pour une classe d'avoir des effectifs très réduits les après-midis pendant que les PS sont à la sieste.

L'équipe enseignante fait remonter à l'inspecteur l'information que cette organisation des classes, réfléchies en amont, leur convient parfaitement. En effet, cela permet d'avoir des contacts privilégiés avec les enfants et de mieux venir en aide à ceux en difficulté.

L'équipe trouve que les enfants sont beaucoup plus calmes, reposés et apaisés que l'année passée où les effectifs étaient sensiblement les mêmes mais la répartition toute autre.

Selon les enseignants, cette situation est beaucoup plus confortable cette année.

-Double Niveau :

Etre en double niveau est très favorable au développement des enfants en maternel. Cela développe la solidarité, l'entraide.

-Rythme scolaire :

Les enseignants organisent le travail en classe et se sont adaptés avec l'organisation en place cette année pour permettre aux enfants d'avoir des apprentissages adaptés et de qualité.

-Problème de remplacement :

La circonscription ne dispose plus que de 2 enseignants remplaçants pour toutes les écoles du département. Les BD sont déjà tous en poste.

M. Boissière nous explique que nous serons prioritaires cette année pour bénéficier d'un enseignant en cas d'absence des enseignants de l'école, dans la limite des possibles.

-Seuil à atteindre :

Le seuil de 155 est indicatif et dépend de différents éléments (nb d'enseignants disponibles, difficulté des écoles, loi...)

Au vu des problèmes de recrutement ces dernières années, les seuils doivent être de +7 voir +9 au-dessus du seuil indicatif. En effet, il y a un gros problème de recrutement d'enseignants formés et compétents. Les contractuels qui peuvent être recrutés pour assurer l'enseignement dans ce type de

situations sont des personnes non qualifiées, non diplômées et sans expérience. Elles sont suivies au mieux par les conseillères pédagogiques.

L'équipe enseignante a donné la répartition des classes en cas d'ouverture d'une sixième classe et montre que cela ne change que de très peu les effectifs. Les classes seraient chacune en effet chargées toute la journée contrairement à la répartition actuelle, à savoir :

2PS à 25

2MS à 28

1GS à 27

1GS à 26

En conclusion :

Au vu des difficultés de recrutement de l'éducation nationale et des éléments apportées par l'équipe enseignante maternelle de Mondétour, l'ouverture d'une sixième classe n'est pas actée pour la rentrée 2019/2020.